

Communauté de Communes de NOBLAT

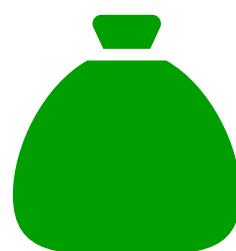
INFORMATION

SICTOM

Vos poubelles dans le collimateur

Malgré les nombreuses informations diffusées sur la prévention et le tri des déchets de multiples erreurs de tri et actes d'incivilité se reproduisent.

A partir du mois de juillet, la Communauté de Communes de Noblat a choisi de mener une opération inédite directement auprès des administrés de chaque commune de l'Intercommunalité. En effet, les agents de collecte, accompagnés des responsables du service SICTOM, vont procéder à un **contrôle aléatoire des bacs roulants ou des sacs** afin d'en vérifier le contenu. Les déchets seront regroupés par catégories et pesés. Si des erreurs de tri sont constatées un document les ciblant et donnant des conseils et consignes de prévention et méthode de tri sera remis aux particuliers concernés. Si cette opération doit d'abord sensibiliser, elle permettra aussi de localiser là où les consignes de tri ne sont pas appliquées.



iPNS

Les erreurs de tri génèrent des coûts de collecte, de transport et d'incinération supplémentaires, ce qui a forcément un impact sur le coût de la redevance.



Cependant, si chaque foyer, réduit d'un kilo (exemple : meilleur tri des déchets, compostage) chaque semaine le poids de sa poubelle, cela entraîne une économie proche de 40 000 Euros sur un an.

Explication :

1kg de déchets X 6200 foyers X 52 semaines X 121, 62 €/T = 39 210 €